F1107
GÉOMÈTRE

Autres emplois décrits

- Géomètre du BTP
- Géomètre-topographe en entreprise de travaux publics
- Géomètre-topographe en entreprise du bâtiment
- Technicien / Technicienne géomètre

Définition

Le géomètre réalise des relevés et retranscrit en 3Dimensions le monde réel à l'aide d'outils numériques d'acquisition (théodolite, scanner, lidar, GPS, appareil d'imagerie numérique) qui peuvent aussi être embarqués sur un mobile terrestre ou aérien de type drone ou avion pour la captation de la réalité d'un ouvrage, d'un site ou d'un territoire : il peut travailler dans une entreprise de travaux publics ou dans un cabinet de géomètre expert.

- Recueille et traite l'ensemble des données topographiques liées au chantier
- Réalise des plans ou études se rapportant à l'évaluation, à la division foncière et à la gestion des biens immobiliers
- Participe à la construction des villes et à l'aménagement des territoires en veillant au respect de l'environnement et à la qualité du cadre de vie
- Contrôle la conformité de l'implantation des ouvrages

Accès à l'emploi

Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau Bac à Bac+2 de géomètre ou topographe, jusqu'à un diplôme d'ingénieur.

Certifications et diplômes :

- Bac pro géomètre
- Titre professionnel géomètre géomaticien d'entreprise du BTP
- Titre professionnel technicien supérieur géomètre topographe
- Titre professionnel géomètre topographe d'entreprise du bâtiment et des travaux publics
- Titre professionnel technicien géomètre en cabinet
- BTS métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique
- Licence pro mention cartographie, topographie et systèmes d'information géographique
- Diplôme ingénieur du conservatoire national des arts et métiers spécialité géomètre et topographe
- Bachelor en sciences et ingénierie - génie civil et géomatique
- Ingénieur diplômé de l'ESTP - Grande école d'ingénieurs de la construction
- Ingénieur diplômé de l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg spécialité topographie
- Licence pro mention métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
- Titre professionnel technicien en géomatique

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Effectuer et interpréter des calculs, géo-référencer les coordonnées géographiques
- Rédiger le dossier des ouvrages exécutés (conformité des implantations) et les rapports techniques
- Créer un dessin technique, un plan, ou une carte
- Analyser les données des relevés, les retranscrire sur ordinateur, exploiter les images satellites pour les compléter et les affiner

Transition numérique

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Effectuer et enregistrer les relevés métriques des éléments topographiques (nivellement du terrain, distances, reliefs naturels, implantations)
- Réaliser des levés topographiques de terrains
- Matérialiser le repérage en garantissant la précision requise, stipulée dans le cahier des charges
- Utiliser et gérer le parc topographique (outils matériels et logiciels) , améliorer les procédures et les méthodes
- Contrôler un équipement ou matériel

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Analyser les caractéristiques du projet, les contraintes du chantier et de l'environnement
- Relayer de l'information

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Etablir des rapports d'intervention
- Appliquer un cadre juridique ou réglementaire

Développement économique

- Analyser la commande client, rédiger le cahier des charges, élaborer le chiffrage des travaux

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-faire secondaires

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Inventorier les contraintes de construction (réglementaires, techniques, environnementales)
- Réaliser des observations
- Analyser, exploiter, structurer des données — Transition numérique
- Comprendre, interpréter des données et documents techniques
- Constituer le document topographique à différentes échelles : dessins, cartes et plans (de masse, de division, de corps, cadastraux, d'exécution et de récolement pour les travaux)
- Tracer des cartes topographiques et hydrographiques — Transition écologique
- Cartographier des routes, quartiers d'habitation, rivières, plans d'eau
- Mettre à jour des plans d'infrastructures et de réseaux divers
- Mettre à jour ou fournir les données nécessaires à la mise à jour de la maquette numérique — Transition numérique

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Collecter sur le terrain des données de l'implantation existante ou du site à aménager
- Inventorier les servitudes afférentes à un terrain
- Réaliser des études ou documents fonciers et établir des plans d'architecture (morcellement parcellaire, aménagement foncier, etc.)
- Réaliser un relevé d'intérieur et de façade d'un ouvrage existant et déterminer le périmètre et la surface
- Contrôler l'acquisition des données
- Identifier les anomalies dans les données recueillies
- Réaliser et mettre à jour des plans de terrassement d'infrastructures et de réseaux
- Réaliser l'implantation d'un chantier
- Analyser les données afin de contrôler la conformité de l'implantation des ouvrages et de surveiller l'environnement du chantier
- Utiliser et régler des machines ou équipements de géologie, topographie
- Organiser, planifier ses interventions et vérifier le bon état des outils de topographie
- Effectuer des relevés d'implantation de réseaux de distribution existants (électriques, télécommunications, ...)
- Assurer la sécurité de ses interventions «terrain»
- Respecter les règles de sécurité dont le port des EPI et la tenue vestimentaire adaptée
- Contrôler la conformité d'implantation d'une réalisation
- Maitriser la précision de ces mesures en fonction d'un cahier des charges ou d'une commande
- Piloter un drone dans le cadre de captation de données, données topographiques, transport de charges, etc

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Lire et exploiter les plans du dossier technique : plan de masse, plan de situation, plan d'implantation de l'ouvrage
- Définir la nature et la précision des données à acquérir
- Choisir la méthodologie d'acquisition des données
- Structurer, synthétiser des informations
- Numériser des données de terrain pour un système d'information géographique — Transition numérique
- Communiquer à l'écrit de façon appropriée
- Travailler en groupe, en réseau
- Communiquer les résultats et recommandations au chef du projet d'aménagement
- Sensibiliser à l'environnement et promouvoir le développement durable — Transition écologique
- Transmettre les données vérifiées à la direction technique du chantier ou au bureau d'études

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité

Management, Social, Soin

- Encadrer une équipe de techniciens géomètres topographes

Savoir-être professionnels

- Faire preuve d'autonomie
- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir l'esprit d'équipe
- Etre ouvert aux changements

Savoirs

Domaines d'expertise

- Topographie
- Topométrie
- Domaines du bâtiment, travaux publics, génie civil, urbanisme (spécificités techniques et réglementaires)
- Aménagement urbain
- Utilisation de logiciels de mesure (calcul, métré, CAO/DAO) et de logiciels de cartographie et SIG (Systèmes d'Information Géographique)
- Modélisation 3D — Transition numérique
- Photogrammétrie
- Réseaux de localisation (GPS, Galileo) — Transition numérique
- Dessin sur nuage de points (tel que construit)
- Maîtrise du droit foncier, de l'urbanisme, immobilier, de la copropriété
- Connaissance du pilotage de drone pour l'acquisition de données photonumérique

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Normes et procédés

- Cartographie et SIG
- Droit de l'urbanisme et de la construction
- Droit public
- Mesures topométriques
- Normes de la construction
- Plans d'infrastructures et de réseaux divers
- Réglementation de la copropriété

Produits, outils et matières

- Utilisation de matériel topographique traditionnel (théodolite, tachéomètre, station totale, scanner, drones, GPS, etc.)
- Caractéristiques des matériels de prise de vues

Techniques professionnelles

- Techniques d'arpentage
- Techniques topographiques et topométriques (mesures de précision)

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En extérieur
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Déplacements professionnels

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Secteurs d'activité

- Architecture, études et normes

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail